

4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

**TEXTE DE LA RÉSOLUTION D'AFFECTATION DE RÉSULTAT
SOUmise ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
EN DATE DU 24 JUIN 2026**

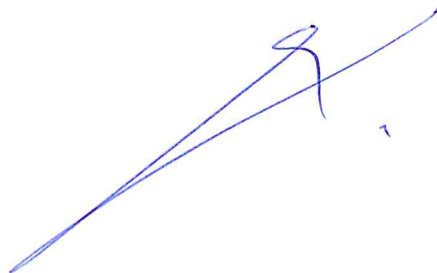
TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 106 815 € en totalité au compte « Autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Signature :

**Pour extrait certifié conforme
Le Président du directoire
Fabien MEREU**



4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

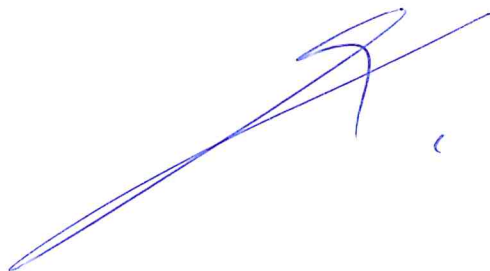
301 187 431 RCS AVIGNON

COMPTES SOCIAUX ARRETES AU 31 DECEMBRE 2025
--

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fabien MEREU

Président du directoire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, sweeping horizontal stroke with a loop at the end and a small mark below it.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16 881	16 881		111
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	269 167
Constructions	295 365	237 301	58 063	68 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 330 345	2 786 310	544 035	464 088
Autres immobilisations corporelles	2 059 604	1 726 537	333 067	387 389
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	5 973 191	4 767 029	1 206 162	1 190 882
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	28 602		28 602	35 893
En-cours de production (biens et services)	259 167		259 167	506 484
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 350		7 350	28 393
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	2 594 480	142 064	2 452 416	3 082 203
Autres créances	210 089		210 089	212 195
Charges constatées d'avance	21 772		21 772	12 047
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				1 720 935
Actions propres				
Autres titres	1 649 999	22 506	1 627 494	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	2 325 959		2 325 959	647 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	7 097 418	164 569	6 932 849	6 246 063
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	13 070 609	4 931 598	8 139 011	7 436 945
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à moins d'un an			2 541 939	284 402

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 370 334	3 167 546
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	106 815	202 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 577 149	4 470 334
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 112	18 112
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	18 112	18 112
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		679 150
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	467 296	336 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 238 049	1 083 990
Dettes fiscales et sociales	1 134 875	838 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	703 529	10 980
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	3 543 750	2 948 499
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 139 011	7 436 945
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 383 722	1 933 238
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	1 508		1 508	2 034
Production vendue (services)	9 401 828		9 401 828	9 853 216
Chiffre d'affaires net	9 403 335		9 403 335	9 855 251
Production stockée			-247 317	266 359
Production immobilisée				
Subventions			22 369	7 000
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				87 400
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			26 000	
Autres produits			48 492	55 249
Total produits d'exploitation (I)			9 252 880	10 271 258
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 990 325	2 172 401
Variations de stock			7 291	7 683
Autres achats et charges externes (1)			3 836 267	4 552 638
Impôts, taxes et versements assimilés			99 617	117 504
Salaires			1 704 879	1 685 053
Cotisations sociales			1 050 190	1 039 474
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			313 814	299 403
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				142 064
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			113 660	4 315
Total charges d'exploitation (II)			9 116 044	10 020 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			136 836	250 723
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			30 004	38 816
Reprises sur dépréciations et provisions			6 559	10 139
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			36 563	48 955
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				16 747
Intérêts et charges assimilées (3)			13 582	13 352
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			13 582	30 099
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			22 981	18 856
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			159 817	269 579

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		25 417
Charges exceptionnelles (VIII)		26 890
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 473
Participation des salariés aux résultats (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	53 002	65 318
Total des produits (I+III+V+VII)	9 289 443	10 345 629
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 182 628	10 142 841
BENEFICE OU PERTE	106 815	202 788
(1) Y compris : - Redevances de crédit-bail mobilier - Redevances de crédit-bail immobilier (2) Dont produits concernant les entités liées (3) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 8 139 011 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 106 815 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice. Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassement des comptes courants d'associés :

Les comptes courants d'associés sont désormais classés parmi les autres dettes, et non plus dans les emprunts et dettes financières diverses.

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 489		6 608	16 881
Immobilisations incorporelles	25 013		6 608	18 405
- Terrains	269 167			269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	172 025			172 025
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 134 456	247 021	51 132	3 330 345
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 032 104	70 464	94 818	2 007 751
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 259	11 610	7 016	51 853
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 778 351	329 094	152 965	5 954 481
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	305			305
ACTIF IMMOBILISE	5 803 669	329 094	159 573	5 973 191

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			23 378	111	6 608	16 881
Immobilisations incorporelles			23 378	111	6 608	16 881
- Terrains	10 à 50 ans		123 340			123 340
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans		103 728	10 233		113 961
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		2 670 368	167 074	51 132	2 786 310
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport	4 à 5 ans		1 652 173	130 850	94 818	1 688 206
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans		39 801	5 546	7 016	38 332
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			4 589 410	313 703	152 965	4 750 149
TOTAL			4 612 788	313 814	159 573	4 767 029

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 826 341 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 594 480	2 310 078	284 402
Autres	210 089	210 089	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	21 772	21 772	
Total	2 826 341	2 541 939	284 402

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	8 249
Produits à recevoir	457
Interets courus à recevoir	7 812
Total	16 517

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	202 788
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	202 788
Affectations aux réserves	
Distributions	202 788
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	202 788

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	3 167 546	202 788	202 788		3 370 334
Résultat de l'exercice	202 788	-202 788	106 815	202 788	106 815
Subvention d'investissement			13 869	13 869	
Total Capitaux Propres	4 470 334		323 472	216 657	4 577 149

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 112				18 112
Total	18 112				18 112
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 076 454 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 238 049	1 238 049		
Dettes fiscales et sociales	1 134 875	1 134 875		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	703 529	10 797	692 732	
Produits constatés d'avance				
Total	3 076 454	2 383 722	692 732	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	692 732			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	20 655
Interets c/c courus	13 582
Autres charges à payer	592
Taxes charges à payer	17 603
Total	52 432

Annexe : Notes sur le bilan

Autres informations

Effets de commerce

	Montant représenté par des effets de commerce
Avances et acomptes sur immobilisations Immobilisations financières	
Total Immobilisations	
Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances	
Total Créances	
Total Trésorerie	
Emprunts Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 868
Total Dettes	5 868

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance Cca-air liquide	20 498 1 274		
Total	21 772		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 500	
TOTAL	5 500	

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 3 apprentis.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	23
Employés, techniciens, agents de maîtrise	11
Cadres et ingénieurs	9
Total	43

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	54 127
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 863 133
Autres engagements donnés	1 863 133
Total	1 917 260
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 127 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

4M MEREU BTP

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS

SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130), 14 RUE ROUMANILLE, QUARTIER DU PIGEONNIER

301 187 431 RCS AVIGNON

**RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2026**

Madame, Monsieur,

Nous vous rappelons qu'en application de l'article L 225-68 du Code de commerce, le Conseil de surveillance doit présenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires ses observations sur les comptes annuels arrêtés par le Directoire, ainsi que sur le rapport de gestion soumis à l'assemblée.

La loi 2005-842 du 26 juillet 2005 a supprimé l'obligation, pour le Président du Conseil de surveillance, d'établir le rapport sur les procédures de contrôle interne, si la Société n'est pas cotée.

Nous vous précisons que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 font apparaître les principaux postes suivants :

Total du bilan : 8 139 011 €

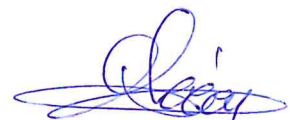
Chiffre d'affaires : 9 403 335 €

Résultat de l'exercice : 106 815 €

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler concernant le rapport de gestion du Directoire et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le Conseil de surveillance

Nicole MEREU-ROUBY



4M MEREU BTP
SOCIETE ANONYME
AU CAPITAL DE 1 000 000 €
SIEGE SOCIAL : LE PONTET (84130)
14 RUE ROUMANILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

Assistance
à la gestion

Comptabilité
& fiscalité

Ressources
humaines

Audit

Gestion de
patrimoine

Protection
sociale

Juridique

Accompagnement
international

Gallo & Associés Audit

29 avenue Félix Viallet, 38000 GRENOBLE / T. 04 75 69 28 50 / audit@gallo.fr / www.gallo.fr

SARL au capital social de 20 000 € inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Dauphiné-Savoie
RCS Grenoble B 79773787100039 - SIRET : 79773787100039 - TVA intracom. : FR40797737871 - NAF : 6920Z

4M MEREU BTP
Société Anonyme
Au capital de 1 000 000 €
Siège social : LE PONTET (84130)
14 RUE ROUMANILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2025

A l'Assemblée Générale de la société **4M MEREU BTP**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **4M MEREU BTP** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui mentionne la première application, au 31 décembre 2025, des dispositions du règlement ANC n°2022-06 modifiant la présentation des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

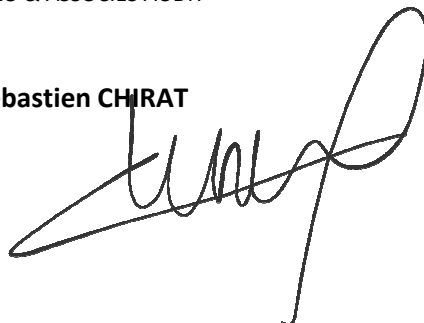
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 10 juin 2026

Le Commissaire aux comptes

GALLO & ASSOCIES AUDIT

Sébastien CHIRAT



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16 881	16 881		111
Fonds commercial	1 524		1 524	1 524
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	269 167		269 167	269 167
Constructions	295 365	237 301	58 063	68 296
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 330 345	2 786 310	544 035	464 088
Autres immobilisations corporelles	2 059 604	1 726 537	333 067	387 389
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations	305		305	305
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (III)	5 973 191	4 767 029	1 206 162	1 190 882
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	28 602		28 602	35 893
En-cours de production (biens et services)	259 167		259 167	506 484
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	7 350		7 350	28 393
Créances (2)				
Clients et comptes rattachés	2 594 480	142 064	2 452 416	3 082 203
Autres créances	210 089		210 089	212 195
Charges constatées d'avance	21 772		21 772	12 047
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				1 720 935
Actions propres				
Autres titres	1 649 999	22 506	1 627 494	
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	2 325 959		2 325 959	647 914
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	7 097 418	164 569	6 932 849	6 246 063
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Ecart de conversion et différence d'évaluation - actif (VII)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI + VII)	13 070 609	4 931 598	8 139 011	7 436 945
(1) Dont à moins d'un an			2 541 939	284 402
(2) Dont à moins d'un an				

Bilan Passif

	31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé...)	1 000 000	1 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
Réserve légale	100 000	100 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 370 334	3 167 546
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	106 815	202 788
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	4 577 149	4 470 334
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (Ibis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	18 112	18 112
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)	18 112	18 112
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		679 150
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	467 296	336 111
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 238 049	1 083 990
Dettes fiscales et sociales	1 134 875	838 268
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	703 529	10 980
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	3 543 750	2 948 499
Ecarts de conversion et différence d'évaluation - passif (IV)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	8 139 011	7 436 945
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 383 722	1 933 238
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	1 508		1 508	2 034
Production vendue (services)	9 401 828		9 401 828	9 853 216
Chiffre d'affaires net	9 403 335		9 403 335	9 855 251
Production stockée			-247 317	266 359
Production immobilisée				
Subventions			22 369	7 000
Reprises sur amortissements, dépréciations. et provisions				87 400
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			26 000	
Autres produits			48 492	55 249
Total produits d'exploitation (I)			9 252 880	10 271 258
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 990 325	2 172 401
Variations de stock			7 291	7 683
Autres achats et charges externes (1)			3 836 267	4 552 638
Impôts, taxes et versements assimilés			99 617	117 504
Salaires			1 704 879	1 685 053
Cotisations sociales			1 050 190	1 039 474
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			313 814	299 403
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				142 064
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			113 660	4 315
Total charges d'exploitation (II)			9 116 044	10 020 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			136 836	250 723
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés (2)			30 004	38 816
Reprises sur dépréciations et provisions			6 559	10 139
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total produits financiers (V)			36 563	48 955
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				16 747
Intérêts et charges assimilées (3)			13 582	13 352
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			13 582	30 099
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			22 981	18 856
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			159 817	269 579

Compte de résultat (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels (VII)		25 417
Charges exceptionnelles (VIII)		26 890
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-1 473
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	53 002	65 318
Total des produits (I+III+V+VII)	9 289 443	10 345 629
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 182 628	10 142 841
BENEFICE OU PERTE	106 815	202 788
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(2) Dont produits concernant les entités liées		
(3) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 4M MEREU BTP

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 8 139 011 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 106 815 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Première application du règlement ANC 2022-06

À compter de l'exercice ouvert le 01/01/2025, la société applique le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Conformément aux dispositions de l'article 27 du règlement, cette première application est mise en œuvre de manière prospective. Elle constitue un changement de réglementation ayant une incidence sur la présentation des comptes annuels de l'exercice.

Les paragraphes ci-après présentent les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements induits.

Modifications de présentation opérées sur la colonne N-1

Pour se conformer aux nouveaux modèles de présentation, les reclassements suivants ont été effectués dans la présentation des données de l'exercice précédent :

- Les avances et acomptes sur immobilisations sont dorénavant agrégés dans le poste Immobilisations en cours, avances et acomptes ;
- Les charges constatées d'avance sont classées parmi les créances et les produits constatés d'avance parmi les dettes ;
- Les transferts de charges sont reclassés sur les postes relatifs aux reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements) ;
- Les produits et charges exceptionnels sont regroupés sur deux nouvelles lignes Produits exceptionnels et Charges exceptionnelles.

Changement de méthode sur les principaux postes concernés de l'exercice N

Reclassement des comptes courants d'associés :

Les comptes courants d'associés sont désormais classés parmi les autres dettes, et non plus dans les emprunts et dettes financières diverses.

Reclassification d'éléments auparavant présentés en résultat exceptionnel

Les quotes-parts de subvention virées au compte de résultat, les produits de cession d'immobilisations et les valeurs nettes comptables des immobilisations cédées réalisées au cours de l'exercice figurent désormais dans le résultat courant, alors qu'elles auraient été enregistrées en résultat exceptionnel avant l'application du règlement.

Règles et méthodes comptables

Suppression de la technique de transferts de charges

Le règlement ANC 2022-06 supprime les comptes de transferts de charges. Les opérations qui y étaient auparavant enregistrées sont désormais :

- Soit reclassées en Production vendue, si elles correspondent à de la refacturation ;
- Soit imputées en diminution des charges concernées ;
- Soit comptabilisées en Autres produits d'exploitation pour celles représentatives de remboursements d'assurance.

Reclassement de la dotation aux amortissements des frais d'émission

Conformément aux nouvelles règles de présentation, la dotation aux amortissements des frais d'émission d'emprunt est désormais enregistrée dans le résultat financier (antérieurement, cette dotation était classée en résultat d'exploitation).

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,96 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 2 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Annexe : Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	1 524			1 524
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 489		6 608	16 881
Immobilisations incorporelles	25 013		6 608	18 405
- Terrains	269 167			269 167
- Constructions sur sol propre	123 340			123 340
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	172 025			172 025
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 134 456	247 021	51 132	3 330 345
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	2 032 104	70 464	94 818	2 007 751
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 259	11 610	7 016	51 853
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 778 351	329 094	152 965	5 954 481
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	305			305
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	305			305
ACTIF IMMOBILISE	5 803 669	329 094	159 573	5 973 191

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2025
Éléments achetés	1 524
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	1 524

Annexe : Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Durée d'utili- sation ou taux d'amor- tisse- ment	Mode d'amor- tisse- ment	Amor- tissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmen- tations	Diminutions	Amor- tissements cumulés à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement						
- Fonds commercial						
- Autres immobilisations incorporelles			23 378	111	6 608	16 881
Immobilisations incorporelles			23 378	111	6 608	16 881
- Terrains	10 à 50 ans		123 340			123 340
- Constructions sur sol propre						
- Constructions sur sol d'autrui						
- Installations générales, agencement et aménagements des constructions	10 ans		103 728	10 233		113 961
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 à 10 ans		2 670 368	167 074	51 132	2 786 310
- Installations générales, agencement et aménagements divers						
- Matériel de transport	4 à 5 ans		1 652 173	130 850	94 818	1 688 206
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 10 ans		39 801	5 546	7 016	38 332
- Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles			4 589 410	313 703	152 965	4 750 149
TOTAL			4 612 788	313 814	159 573	4 767 029

Annexe : Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 826 341 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 594 480	2 310 078	284 402
Autres	210 089	210 089	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avance	21 772	21 772	
Total	2 826 341	2 541 939	284 402

Produits à recevoir

	Montant
Avoirs non parvenus	8 249
Produits à recevoir	457
Interets courus à recevoir	7 812
Total	16 517

Annexe : Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 000 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 1 250,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/06/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	202 788
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	202 788
Affectations aux réserves	202 788
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	202 788

Annexe : Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2025	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2025
Capital	1 000 000				1 000 000
Réserve légale	100 000				100 000
Réserves générales	3 167 546	202 788	202 788		3 370 334
Résultat de l'exercice	202 788	-202 788	106 815	202 788	106 815
Subvention d'investissement			13 869	13 869	
Total Capitaux Propres	4 470 334		323 472	216 657	4 577 149

Provisions

Tableau des provisions

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Montant à la clôture de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	18 112				18 112
Total	18 112				18 112
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Annexe : Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 076 454 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Echéance à plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 238 049	1 238 049		
Dettes fiscales et sociales	1 134 875	1 134 875		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	703 529	10 797	692 732	
Produits constatés d'avance				
Total	3 076 454	2 383 722	692 732	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	692 732			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs-factures non parvenue	20 655
Interets c/c courus	13 582
Autres charges à payer	592
Taxes charges à payer	17 603
Total	52 432

Annexe : Notes sur le bilan

Autres informations

Effets de commerce

	Montant représenté par des effets de commerce
Avances et acomptes sur immobilisations Immobilisations financières	
Total Immobilisations	
Avances et acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés Autres créances	
Total Créances	
Total Trésorerie	
Emprunts Avances et acomptes reçus sur commandes en cours Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	5 868
Total Dettes	5 868

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance Cca-air liquide	20 498 1 274		
Total	21 772		

Annexe : Notes sur le compte de résultat**Charges et produits d'exploitation et financiers****Honoraires des commissaires aux comptes**

	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Honoraires afférents à la certification des comptes	5 500	
TOTAL	5 500	

Annexe : Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 43 personnes dont 3 apprentis.

	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	23
Employés, techniciens, agents de maîtrise	11
Cadres et ingénieurs	9
Total	43

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	54 127
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Cautions bancaires chantiers</i>	1 863 133
Autres engagements donnés	1 863 133
Total	1 917 260
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Annexe : Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 54 127 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.